

## Tableau 2 – Annuaire démographique 2023

Le tableau 2 présente, pour l'ensemble du monde, les six grandes zones et les vingt régions, des estimations concernant la population en 2023 ainsi que sa répartition en pourcentage selon des tranches d'âge et le sexe, et le rapport de masculinité pour tous les âges.

Description des variables : toutes les données figurant dans le tableau 2 ont été établies par la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies, et ont été publiés dans les Perspectives de la population mondiale : La révision de 2024.

La classification géographique utilisée pour établir ces estimations est exposée en détail dans les notes techniques relatives au tableau 1. Les groupes d'âge présentés dans ce tableau sont définis comme suit : de 0 à 14 ans, de 15 à 64 ans et 65 ans ou plus. Le rapport de masculinité correspond au nombre d'individus de sexe masculin pour 100 individus de sexe féminin sans considération d'âge.

Les pourcentages et les rapports de masculinité qui sont présentés dans le tableau 2 ont été calculés par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies à partir des estimations établies par la Division de la population de l'Organisation des Nations Unies.

**Fiabilité des données** : toutes les données figurant dans ce tableau sont reproduites en *italique* pour en faire ressortir le caractère conjectural.

**Insuffisance des données** : les données de ce tableau appartiennent à la même série d'estimations, établie par la Division de la population de l'Organisation des Nations Unies, que celles qui figurent au tableau 1. Les estimations concernant l'ordre de grandeur de la population appellent donc toutes les réserves fondamentales qui ont été formulées à la section 3 des Notes techniques à propos des statistiques relatives à la population. Sans entrer dans le détail, il convient de préciser que les données relatives à la répartition par grand groupe d'âge et par sexe doivent être considérées uniquement comme des ordres de grandeur en raison de leur caractère estimatif. Toutefois, il est à noter que, lorsque l'on additionne des données par territoire pour obtenir des totaux régionaux et par grandes zones, les erreurs qu'elles comportent arrivent parfois à s'équilibrer, de sorte que les agrégats obtenus peuvent être un peu plus exacts que chacun des éléments dont on est parti.

En outre, les données figurant dans le tableau 2 comportent certaines imprécisions en raison des facteurs influant sur les données par âge (voir à ce propos les notes techniques relatives au tableau 7). Ces imprécisions sont cependant atténuées du fait de l'étendue des groupes d'âge présentés dans le tableau 2.